ISSN 1012-5310

INFORMATIONS SANITAIRES

13 mai 2005 Vol. 18 – N° 19

Sommaire

Stomatite vésiculeuse aux Etats-Unis d'Amérique : rapport de suivi nº 1 121
Variole caprine au Vietnam 122
Tremblante en Slovénie 123
Influenza aviaire hautement pathogène en Thaïlande : rapport de suivi nº 54 124
Métrite contagieuse équine au Royaume-Uni / Grande-Bretagne : rapport de suivi nº 1 (rapport final) 124
Fièvre aphteuse en République Populaire de Chine 125
Divers : le gouvernement de Nouvelle-Zélande a reçu une lettre dans laquelle on le menaçait de déposer du virus de la fièvre aphteuse sur une île de Nouvelle-Zélande au large des côtes 126

STOMATITE VÉSICULEUSE AUX ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
Rapport de suivi nº 1

Traduction d'informations reçues le 9 mai 2005 du Docteur Peter Fernandez, administrateur associé du service d'inspection zoosanitaire et phytosanitaire (APHIS), département fédéral de l'agriculture (USDA), Washington :

Terme du rapport précédent : 28 avril 2005 (voir *Informations sanitaires*, **18** [17], 117, du 29 avril 2005).
Terme du présent rapport : 9 mai 2005.

Identification précise de l'agent: virus de la stomatite vésiculeuse de type New Jersey.

Date de première confirmation de l'événement : 27 avril 2005.
Date du début de l'événement : 16 avril 2005.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative	*Division administrative inférieure*	*Type d'unité épidémiologique*	*Nom de la localisation*	*Date du début de l'incident*	*Espèce*	*Nombre d'animaux dans les foyers*				
						sensibles	*cas*	*morts*	*détruits*	*abattus*
Etat du Nouveau-Mexique	comté de Luna	exploitation	Deming	19 avril 2005	equ	55	2	0	0	0
Etat de l'Arizona	comté de Maricopa	exploitation	Wittman	16 avril 2005	equ	2	1	0	0	0
Etat de l'Arizona	comté de Maricopa	exploitation	Wickenburg	23 avril 2005	equ	5	3	0	0	0
					bov	16	0	0	0	0
Etat de l'Arizona	comté de Yavapai	exploitation	Campe Verde	23 avril 2005	equ	4	1	0	0	0
Etat de l'Arizona	comté de Yavapai	exploitation	Campe Verde	25 avril 2005	equ	4	1	0	0	0

Description de la population atteinte :

- a) chevaux de travail dans deux ranchs/exploitations (l'un au nouveau Mexique, l'autre en Arizona) ;

- b) chevaux d'agrément dans trois établissements distincts en Arizona.

Diagnostic :

Laboratoire où le diagnostic a été réalisé	***Espèce examinée***	***Epreuves de diagnostic réalisées***	***Date***	***Résultats***
Laboratoire national des Services vétérinaires (Ames, Iowa)	equ	épreuve de fixation du complément	8 mai 2005	positif

Source des foyers ou origine de l'infection: inconnue ou incertaine (vecteurs ?).

Mesures de lutte appliquées :

- lutte contre les vecteurs invertébrés ;
- mise en interdit de l'exploitation atteinte ;
- des activités de surveillance sont actuellement en cours de la part des Services vétérinaires de l'APHIS et du personnel des départements de l'Agriculture du Nouveau-Mexique et de l'Arizona.

Traitement des animaux atteints : non.

Vaccination interdite : oui.

*
* *

VARIOLE CAPRINE AU VIETNAM

(***Maladie jamais constatée auparavant au Vietnam***).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 12 mai 2005 du Docteur Bui Quang Anh, directeur du département de santé animale, ministère de l'agriculture et du développement rural, Hanoï :

Date du rapport : 2 mai 2005.

Motif de la notification immédiate : apparition pour la première fois d'une des maladies et/ou d'une des infections inscrites sur la Liste de l'OIE dans le pays.

Date de confirmation de l'événement : 5 avril 2005.
Date du début de l'événement : 3 janvier 2005.

Nature du diagnostic : clinique, nécropsique et de laboratoire.

Renseignements sur les foyers :

Première division administrative	***Division administrative inférieure***	***Type d'unité épidémiologique***	***Nom de la localisation***	***Date du début de l'incident***	***Espèce***	***Nombre d'animaux dans les foyers***				
						sensibles	***cas***	***morts***	***détruits***	***abattus***
Cao Bang	Trùng Khanh	village	...	3 janv. 2005	cap	> 1 000	598	515	83	0
Bac Giang	Luc Nam	village	Dong Phu	13 janv. 2005	cap	> 100	72	48	24	0
Bac Giang	Luc Ngan	village	Bien Son	13 janv. 2005	cap	...	...	170	0	0
Lang Son	Huu Lung	village	...	25 janv. 2005	cap	65	31	1	30	0
Hà Tây	My Duc	village	...	18 mars 2005	cap	> 100	72	55	17	0

Diagnostic :

Laboratoire où le diagnostic a été réalisé	*Espèce examinée*	*Epreuves de diagnostic réalisées*	*Date*	*Résultats*
Institut de santé animale, Laboratoire de Pirbright, Royaume-Uni (Laboratoire de référence de l'OIE pour la clavelée et la variole caprine)	cap	- détection de l'antigène ; - PCR (amplification génomique en chaîne par la polymérase).	5 avril 2005	positifs

Source des foyers ou origine de l'infection: transport illégal d'animaux.

Traitement des animaux atteints : oui (traitement symptomatique des lésions).

*
* *

TREMBLANTE EN SLOVÉNIE

(***Date du dernier foyer de tremblante en Slovénie signalé précédemment à l'OIE :*** mars 2005).

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 11 mai 2005 de la Docteure Simona Salamon, chef des services vétérinaires par intérim, ministère de l'agriculture, de la forêt et de l'alimentation, Ljubljana :

Date du rapport : 11 mai 2005.

Date de confirmation de l'événement : 6 mai 2005.
Date du début de l'événement : 11 avril 2005.

Maladie clinique : non.

Nature du diagnostic : nécropsique et de laboratoire.

Renseignements sur le nouveau foyer :

Première division administrative	*Division administrative inférieure*	*Type d'unité épidémiologique*	*Nom de la localisation*	*Espèce*	*Nombre d'animaux dans les foyers*				
					sensibles	*cas*	*morts*	*détruits*	*abattus*
région Obalno-kraška	Divača	exploitation	Dolenja vas	ovi	191*	1	1	...	...
				cap	14**	0	0	...	...

* 150 brebis, 40 agneaux et 1 bélier reproducteur
** 10 chèvres et 4 chevreaux

Description de la population atteinte : tous les ovins sont issus de croisements.

Diagnostic :

Laboratoire où le diagnostic a été réalisé	*Espèce examinée*	*Epreuves de diagnostic réalisées*	*Date*	*Résultats*
Institut vétérinaire national	ovi	test rapide	11 avril 2005	suspicion
		western blot	12 avril 2005	suspicion
		immunohistochimie	6 mai 2005	positif
		histopathologie	6 mai 2005	positif

Le prélèvement a été envoyé au laboratoire VLA Weybridge (Royaume-Uni) (Laboratoire de référence de l'OIE pour la tremblante) pour des tests différentiels.

Source du foyer : introduction d'animaux /de produits d'origine animale.

Mesure de lutte qui sera appliquée : abattage sanitaire.

*
* *

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGÈNE EN THAÏLANDE
Rapport de suivi nº 54

Traduction d'informations reçues le 12 mai 2005 du Docteur Yukol Limlamthong, directeur général du département du développement de l'élevage (DLD), ministère de l'agriculture et des coopératives, Bangkok :

Terme du rapport précédent : 5 mai 2005 (voir *Informations sanitaires*, **18** [18], 120, du 6 mai 2005).
Terme du présent rapport : 12 mai 2005.

Aucun nouveau foyer d'influenza aviaire hautement pathogène n'a été signalé.

*
* *

MÉTRITE CONTAGIEUSE ÉQUINE AU ROYAUME-UNI / GRANDE-BRETAGNE
Rapport de suivi nº 1 (rapport final)

Traduction d'informations reçues le 13 mai 2005 de la Docteure Debby Reynolds, directrice générale de la santé et du bien-être animal, Département de l'environnement, de l'alimentation et des affaires rurales (DEFRA), Londres :

Terme du rapport précédent : 31 mars 2005 (voir *Informations sanitaires*, **18** [13], 94, du 1er avril 2005).
Terme du présent rapport : 12 mai 2005.

L'étalon infecté n'a pas été utilisé pour la reproduction depuis son arrivée au Royaume-Uni. De plus, toutes les juments ayant été en contact avec lui ont été testées pour la recherche de *Taylorella equigenitalis* et se sont révélées négatives.

L'étalon infecté a reçu un traitement aux antibiotiques puis il a été à nouveau testé et s'est révélé négatif.

L'enquête épidémiologique est achevée et toutes les mesures de restriction ont été levées.

*
* *

FIÈVRE APHTEUSE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

RAPPORT DE NOTIFICATION IMMÉDIATE

Traduction d'informations reçues le 13 mai 2005 de Monsieur Jia Youling, directeur général du Bureau vétérinaire, ministère de l'agriculture, Pékin :

Date du rapport : 13 mai 2005.

Nature du diagnostic : clinique et de laboratoire.

Date du début de l'événement : 24 avril 2005.
Date présumée de l'infection primaire : 18 avril 2005.
Date de la confirmation du diagnostic : 12 mai 2005.

Foyers :

Localisation	Nombre
province de Jiangsu, ville de Wuxi, district de Huishan (dans l'est du pays)	1
province de Shandong, ville de Tai'an, district de Daiyue (dans l'est du pays)	1

Nombre d'animaux dans les foyers :

Localisation du foyer	***espèce***	***sensibles***	***cas***	***morts***	***détruits***	***abattus***
Jiangsu	bov	183	15	0	183	0
Shandong	bov	40	17	0	40	0

Diagnostic :

A. Laboratoire ayant effectué le diagnostic : laboratoire national de référence pour la fièvre aphteuse, Institut de recherche vétérinaire de Lanzhou, Académie chinoise des sciences agricoles.

B. Epreuves diagnostiques réalisées : inhibition en phase liquide du test ELISA(1) et RT-PCR(2) (12 mai 2005).

C. Agent causal : virus de la fièvre aphteuse de sérotype Asia 1.

Epidémiologie :

A. Source de l'agent / origine de l'infection : recherches en cours.

B. Mode de diffusion de la maladie : recherches en cours.

Mesures de lutte :

- abattage sanitaire ;
- vaccination en anneau ;
- mise en interdit des exploitations atteintes ;
- contrôle des déplacements à l'intérieur du pays ;
- zonage.

(1) ELISA : méthode de dosage immuno-enzymatique
(2) RT-PCR : amplification génomique en chaîne avec polymérase - transcriptase inverse

*
* *

DIVERS : LE GOUVERNEMENT DE NOUVELLE-ZÉLANDE A REÇU UNE LETTRE DANS LAQUELLE ON LE MENAÇAIT DE DÉPOSER DU VIRUS DE LA FIÈVRE APHTEUSE SUR UNE ÎLE DE NOUVELLE-ZÉLANDE AU LARGE DES CÔTES

Traduction d'informations reçues le 10 mai 2005 du Docteur Barry O'Neil, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des forêts (MAF), Wellington :

Date du rapport : 10 mai 2005.

Le gouvernement néo-zélandais a reçu une lettre prétendant que le virus de la fièvre aphteuse avait été déposé le 9 mai sur une île au large des côtes et menaçant d'un nouveau dépôt de virus si le gouvernement ne répondait pas à des exigences de modification de la taxation et ne se soumettait pas au paiement d'une forte somme d'argent. La police néo-zélandaise considère cette lettre comme une fausse alerte et enquête sur cette tentative d'extorsion.

Le ministère néo-zélandais de l'agriculture et de la forêt n'a aucune raison de suspecter qu'un quelconque dépôt de virus ait réellement eu lieu, et il n'y a absolument aucune preuve de la présence de la fièvre aphteuse en Nouvelle-Zélande. L'île concernée a néanmoins été soumise à des mesures de restriction des déplacements, uniquement par mesure de précaution ; en outre tous les animaux sont soumis à un suivi vétérinaire et des recherches sont effectuées pour s'assurer qu'aucun déplacement d'animaux n'a eu lieu.

Traduction d'informations reçues le 11 mai 2005 du Docteur Barry O'Neil, chef des services vétérinaires, ministère de l'agriculture et des forêts (MAF), Wellington :

Date du rapport : 11 mai 2005.

Aucune preuve n'a été découverte dans le cadre de l'enquête menée par le ministère de l'agriculture et de la forêt et la police néo-zélandaise, et rien n'indique à ce jour qu'il puisse s'agir d'autre chose que d'un canular. Une enquête complète est en cours afin d'en trouver les responsables, et des mesures sanitaires adaptées sont appliquées par mesure de précaution.

L'île de Waïheke est soumise à des mesures de restriction des déplacements. L'enquête visant à vérifier si des animaux sensibles ou des marchandises à risque ont quitté l'île avant la mise en place des mesures de restriction des déplacements et depuis le 9 mai est presque terminée. L'autorité de sécurité sanitaire des aliments de Nouvelle-Zélande s'est assurée qu'aucun établissement d'abattage sur les principales îles de Nouvelle-Zélande n'avait reçu d'animaux de l'île de Waïheke depuis le début de la période prétendûment à risque. Il n'y a pas, sur cette île, d'établissements d'abattage pour la production de viande, ni d'élevages laitiers, ni de laiteries.

Tous les élevages de l'île font l'objet d'une inspection vétérinaire toutes les quarante-huit heures, et ceci durera pendant une période de, *a priori*, 14 jours. Il n'y a aucune preuve de la présence de la maladie ou du dépôt du virus.

La Nouvelle-Zélande ne doute pas qu'elle demeure indemne de fièvre aphteuse et est parfaitement convaincue que l'enquête en cours fait suite à un canular. Le système d'intervention de la Nouvelle-Zélande en cas d'apparition de maladies exotiques est bien au point, et la Nouvelle-Zélande est bien entraînée à mener des investigations et à réagir efficacement, ce qui apparaît clairement à travers la façon dont nous avons réagi face à cette situation des plus inhabituelles.

Toutes les publications de l'OIE (Organisation mondiale de la santé animale) sont protégées par un copyright international. La copie, la reproduction, la traduction, l'adaptation ou la publication d'extraits, dans des journaux, des documents, des ouvrages ou des supports électroniques et tous autres supports destinés au public, à des fins d'information, didactiques ou commerciales, requièrent l'obtention préalable d'une autorisation écrite de l'OIE.

Les désignations et dénominations utilisées et la présentation des données figurant dans cette publication ne reflètent aucune prise de position de l'OIE quant au statut légal de quelque pays, territoire, ville ou zone que ce soit, à leurs autorités, aux délimitations de leur territoire ou au tracé de leurs frontières.

Les auteurs sont seuls responsables des opinions exprimées dans les articles signés. La mention de sociétés spécifiques ou de produits enregistrés par un fabriquant, qu'ils soient ou non protégés par une marque, ne signifie pas que ceux-ci sont recommandés ou soutenus par l'OIE par rapport à d'autres similaires qui ne seraient pas mentionnés.

© Office international des épizooties – 2005
ISSN 1012-5310

Les *Informations sanitaires* sur Internet :
www.oie.int/fr/info/hebdo/F_INFO.HTM